



Camping de l'Aber ***
50 route plage de l'Aber
Tal ar groas
29160 CROZON

Contrat de réservation emplacement

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone :
Mail :

Votre séjour :

Date d'arrivée : Date de départ :

EMPLACEMENTS(Arrivée à partir de 11h / Départ avant 11 h)

Caravane -dimension : x m Camping-car -dimension : xm
 Gîte -dimension : x m Auvent -dimension : xm

Qté	Désignation	Basse saison	Haute saison du 01/07 au 25/08	Nombre de nuits	Prix	Total
	Emplacement	5,80€	8,00€			
	Personne (+7 ans)	5,00€	6,00€			
	Enfant (de 1an à 7ans)	3,00€	4,00€			
	Voiture ou Camping car	1,80	2,00			
	Moto ou scooter	1,80	2,00			
	Électricité	4,50	4,50			
	Animal	3,00	4,00			
	Frais de réservation	10,00	10,00			
1	Assurance annulation facultative	3,5% du montant du séjour				
		TOTAL				
		Acompte 30 %				

Le solde sera à régler avant le , soit 21 jours avant votre arrivée

La taxe de séjour est à régler sur place 0,65€/nuît/adulte

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales (en pièce jointe), des tarifs et de les accepter ainsi que de me conformer au règlement intérieur du camping.
Toute réservation ne sera prise en compte et confirmée qu'après réception de ce contrat dûment complété et signé, ainsi que de l'acompte.

Fait à : Le : / / .

Signature du client:
(Précédée de la mention «lu et approuvé»)

CONDITIONS GÉNÉRALES EMPLACEMENT

1-RÉSERVATION

Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de 6 personnes par emplacements. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du gérant du camping, après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou la demande téléphonique. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée sans le consentement préalable du gérant du camping.

2-TARIFS ET TAXES DE SÉJOUR

Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping à la commune.

3-RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Modes de paiements acceptés au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez régler votre réservation ou votre séjour par les modes de paiements suivants : chèque bancaire, chèques vacances, carte bancaire ou espèces. Modalités de règlement 30% d'acompte du montant total du séjour + 10 € de frais de réservation + l'assurance annulation (facultatif). Le solde du séjour est versé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, sans rappel de notre part. Pour une réservation réalisée moins de 30 jours avant la date d'arrivée le paiement se fait en totalité à la réservation.

4-MODIFICATION ET ANNULATION

- Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping et accord de la direction. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
- Annulation du fait du camping: Pour une annulation du fait du camping, en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
- En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 12 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre emplacement. Les sommes versées ne seront pas remboursables.
- Toute annulation devra être notifiée par courrier ou mail. A titre d'indemnité de rupture de contrat, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir.
- Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de votre acompte sera retenu.
- Entre le 30e jour et le 1er jour, le montant total de votre séjour sera dû.

5-ASSURANCE ANNULATION

Vous pouvez souscrire une assurance annulation et interruption, auprès de Campeze couvert (3,5% du montant de votre réservation). Les conditions générales complètes de l'assurance sont disponibles sur demande ou consultable en ligne. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campeze-couvert.com), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

6-POUR VOTRE SÉJOUR

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux .

Animaux

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Les chiens de type 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination est obligatoire. Le maître doit veiller à la propreté de son animal et nettoyer ses déjections.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client .

Heures de départ et d'arrivée.

Les arrivées se font à partir de **11h00**. Les départ avant **11h00**

La circulation est interdite entre 23h00 et 7h30. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Un badge pour ouvrir les barrières à l'entrée du camping vous sera remis le jour de votre arrivée contre une caution de 10€. En cas de départ en dehors des ouvertures de l'accueil une boîte à badge est à votre disposition à l'extérieur du bureau d'accueil.

7-MINEURS

Les mineurs sont autorisés à séjourner sur le camping, après acceptation du gérant ou de sont représentant. Une autorisation parentale sera indispensable pour séjourner au camping.

8-LITIGE

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux de Brest Médiation conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medicys -73, boulevard de Clichy 75009 PARIS. Mail : contact@medicys.fr. Tél : 01 49 70 15 939-

DIVERS

L'utilisation des barbecues est tolérée. Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité et sans aucun remboursement. Le silence doit être total entre 23h et 7h. La piscine est privée et réservée à la clientèle du camping. La baignade est sous la responsabilité des parents, la surveillance n'est pas assurée par le camping. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. **Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.**

10-COORDONNEES DU CAMPING

Toute correspondance avec le camping doit être effectuée aux coordonnées suivantes:
Adresse postale: Camping de l'Aber. 50 route plage de l'Aber 29160 CROZON